

CE LEXIQUE RECENSE TOUS LES TERMES UTILES POUR VOS RÉPONSES À UN APPEL À PROJETS.

Associated countries - pays associés : pays associés à l'Union Européenne pour certaines activités. Pour Horizon 2020, cette liste inclut : l'Islande, la Norvège, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie, la Turquie, Israël, la Moldavie, la Suisse et les Îles Féroés. Ceci ne signifie cependant pas que les autres pays sont tous exclus des projets H2020.

Consortium agreement - accord de consortium : document juridique déterminant la répartition des responsabilités et de la propriété intellectuelle entre les membres d'un consortium.

Coordinateur: Partenaire du consortium qui centralise la gestion administrative du projet et organise la coordination des tâches du projet entre les membres du consortium.

Coût complet : le coût complet inclut l'ensemble des coûts liés au projet, y compris les frais de structure forfaitisés.

Coûts directs : les coûts directs sont les coûts directement liés à l'exécution de l'action et pouvant donc lui être attribués directement.

Coûts indirects : les coûts indirects sont des coûts qui ne sont pas directement liés à la mise en oeuvre du projet et qui ne peuvent pas lui être attribués directement.

Coût marginal : le coût marginal est défini par l'ANR comme comprenant toutes les dépenses directement rattachées à la réalisation du projet sauf la rémunération des personnels permanents et les frais d'environnement .

Deliverable (en français « livrable ») : produits du projet, qui servent en général à justifier des résultats scientifiques du projet auprès du financeur. Il peut s'agir de rapports scientifiques, de publications, d'une copie de dépôt de brevet...

Eligibility criteria – critères d'éligibilité : critères permettant à l'équipe de recherche de répondre à l'appel à projets. Ils peuvent concerner la nationalité des chercheurs, leur âge, l'implantation de l'Université...

Eligible costs – coûts éligibles : les dépenses qui seront retenues dans le calcul de la subvention versée.

Grant agreement – convention de financement : convention par laquelle le financeur s'engage à verser la subvention si le bénéficiaire respecte les conditions qui y sont établies.

Kick-off meeting : événement marquant le début d'un projet (conférence, réunion des partenaires par exemple). Il peut être obligatoire d'organiser un kick-off meeting pour certains projets.

Legal representative – représentant légal : personne habilitée à représenter l'université pour la conclusion d'actes juridiques. Seul le Président a cette capacité.

Periodic report – rapport périodique : rapport relatant les activités des équipes de recherche impliquées dans le projet, envoyé au financeur à une fréquence donnée (par exemple tous les ans).

Person/man.month – hommes.mois : comptabilité du temps passé par un chercheur sur un projet. Si un chercheur consacre la totalité de son temps de recherche à un projet sur un an, alors il indique 12 hommes.mois, s'il ne passe que 50% de son temps de recherche, 6 hommes.mois...

Personnel permanent : le personnel titulaire affecté au projet, c'est à dire les maîtres de conférences, professeurs d'université et ingénieurs titulaires.

Personnel non permanent : le personnel contractuel recruté pour les besoins du projet (doctorants, post-doctorants, ingénieurs recrutés pour le projet).

Préciput : Financement complémentaire attribué par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) aux établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche en fonction des projets financés dans le cadre de ces appels d'offres.

Reporting period – période de rapport : période intermédiaire du projet sur laquelle on tient une comptabilité.

Frais d'environnement : les frais d'environnement correspondent aux coûts récurrents des organismes de recherche. Ces frais, exprimés par le taux d'environnement, n'entrent en général pas dans l'assiette de l'aide mais sont nécessaires à l'estimation du coût complet du projet. Le taux d'environnement est demandé par l'ANR. Pour l'UEVE, ce taux est 80%.

Technology Readiness Level (TRL): niveau d'avancement technologique. Le TRL est un indicateur du stade auquel sont effectuées les recherches : un projet à TRL 1 relèvera de la recherche fondamentale, tandis qu'un projet à TRL 8 signifie que le produit de la recherche concernée devra être presque prêt à être diffusé sur le marché.

Third countries – pays tiers : pays qui ne sont ni membres de l'Union Européenne, ni des pays associés. Dans certains cas ils peuvent quand même recevoir des financements de la part de l'UE.

Third parties – tierces parties : parties qui participent à quelques actions du projet mais ne signent pas de convention de financement et n'ont pas d'obligations vis-à-vis du financeur.

Time sheet – feuille de temps : document répertoriant le temps effectivement passé, en général par mois, par un chercheur sur un projet. Ce document est à transmettre au financeur (l'Union Européenne le plus souvent).

Work package : chantier particulier au sein d'un projet, regroupant un ensemble de tâches effectuées par les partenaires. L'organisation des tâches en work packages facilite le montage du projet et la répartition de ces tâches. Elle est parfois exigée par les financeurs.

© FOTOLIA

